

UNIVERSITÉ DE LOMÉ

Mémoire et Histoire : L'ouvrage rétrospectif sur Kléber Dadjo officiellement présenté

#6



L'actualité en continu, sur notre site internet www.magnan-libere.tg

Décentralisation

BLITTA ACCUEILLE LE SÉMINAIRE NATIONAL DES GOUVERNEURS ET PRÉFETS :

Vers un pilotage territorial plus performant de l'action de l'État



Blitta, 5 août 2026 : La ville de Blitta accueille depuis ce mercredi le Séminaire national des gouverneurs et préfets, une importante rencontre de réflexion et d'évaluation organisée par le ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières. Pendant deux jours, les premiers représentants de l'État dans les régions et les préfectures sont réunis à l'Agence nationale de formation...

Ayiza 2026:

Apothéose riche en couleur et placée sous le signe de l'inclusion



La fête traditionnelle Ayiza 2026 a connu son apothéose samedi à Tsévié, dans la région Maritime. Célébration emblématique du peuple Zio, l'événement a une nouvelle fois réuni les populations autour de leur patrimoine culturel, tout en mettant l'accent sur la cohésion sociale, la solidarité et le développement local.

LETTRE DES 43 OSC AFRICAINES À LA COMMISSION DE LA CEDEAO :

La contestation vire à la campagne anti-Togo

#3



SOCIÉTÉ

Les victimes des inondations de juin reçoivent une assistance humanitaire

#6



Carnet

La transhumance reste un enjeu important pour le Togo.

Pratique ancestrale en Afrique de l'Ouest, la transhumance, ce déplacement saisonnier des troupeaux à la recherche de pâturages et de points d'eau, reste au Togo un enjeu majeur à la croisée des questions agricoles, environnementales et sécuritaires. Longtemps source de tensions entre éleveurs et agriculteurs, elle fait aujourd'hui l'objet d'une approche renouvelée visant à instaurer un climat plus apaisé. La transhumance demeure une pratique structurante en Afrique de l'Ouest. Elle répond à une logique économique et écologique. Elle garantit la survie des troupeaux face à la variabilité climatique. Cette pratique permet aux éleveurs de déplacer leurs troupeaux vers les zones disposant de pâturages et de points d'eau. Elle peut toutefois provoquer des tensions avec les agriculteurs. Dans plusieurs localités, le passage des troupeaux dans les champs entraîne des dégâts sur les cultures. Ces situations créent des incompréhensions. Elles peuvent parfois évoluer en affrontements entre communautés. Pour les producteurs, ces dommages sont particulièrement difficiles à supporter. Ils interviennent après plusieurs mois de travail et d'attente des récoltes. Les désaccords sur la responsabilité des dégâts peuvent alors aggraver les tensions. Le sujet préoccupe particulièrement le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV). Le nord du pays fait notamment l'objet d'une attention renforcée. Cette région reste exposée aux menaces terroristes. La prévention devient donc essentielle. Des campagnes de sensibilisation sont organisées dans plusieurs villages. À Nakpiékou, dans la commune Oti 1, les échanges portent sur le dialogue, le respect mutuel et la concertation. Le CIPLEV encourage également le recours à la médiation. Les Maisons de justice peuvent notamment contribuer au règlement pacifique des différends. L'objectif est clair : éviter que les conflits liés à la transhumance ne deviennent des crises communautaires. Les populations sont donc invitées à privilégier le dialogue. Elles doivent aussi signaler rapidement toute situation susceptible de menacer la paix. Au niveau national, les autorités renforcent également les mécanismes de prévention. Un centre d'appel dédié à la gestion de la transhumance a récemment été créé. En avril dernier, un nouveau Plan national de gestion de la transhumance pour 2026-2030 a également été adopté avec l'appui de la FAO. Ces mesures traduisent une approche qui associe prévention, médiation et meilleure organisation de la transhumance. La réussite de cette politique dépendra toutefois de son application sur le terrain. La protection des cultures doit aller de pair avec la sécurisation des activités pastorales. C'est à cette condition que la transhumance pourra rester une activité économique sans devenir une source durable de tensions.

AYIZA 2026: Apothéose riche en couleur et placée sous le signe de l'inclusion

La fête traditionnelle Ayiza 2026 a connu son apothéose samedi à Tsévié, dans la région Maritime. Célébration emblématique du peuple Zio, l'événement a une nouvelle fois réuni les populations autour de leur patrimoine culturel, tout en mettant l'accent sur la cohésion sociale, la solidarité et le développement local.



La cérémonie officielle s'est déroulée au Stade Dr Kaolo, en présence de Hodabalo Awaté, ministre de l'administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières, représentant le Président du Conseil, Faure Gnassingbé. Il était aux côtés de Kodjo Adédzé, ministre de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, originaire de la préfecture, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement et autres personnalités. Chaque année, Ayiza constitue un temps fort pour les filles et fils du Zio. La fête favorise les retrouvailles entre les communautés vivant dans la préfecture, ailleurs au Togo et dans

Au fil des générations, Ayiza a considérablement évolué. D'une célébration essentiellement agricole, elle est devenue un rendez-vous culturel majeur, capable de rassembler une population largement dispersée. L'édition 2026 est placée sous le thème « Ensemble pour un Zio inclusif et fort », accordant ainsi une place particulière à la cohésion sociale. Le président du Conseil des chefs traditionnels de Zio, Togbui Ehlan Adzaklo IV a exprimé sa gratitude pour la forte mobilisation populaire tout en accueillant chaleureusement les délégations. Il a également invité les communautés de la préfecture à préserver leurs traditions et à conso-



la diaspora. Elle offre également un cadre privilégié pour la transmission des valeurs culturelles et la préservation d'un patrimoine qui demeure profondément lié à l'histoire du peuple Zio. Le mot « Ayiza » signifie « fête du haricot » dans la langue locale. À l'origine, cette célébration était associée à un ancien rite agraire marquant la fin des récoltes. Le haricot, qui occupait une place importante dans la subsistance des communautés, était alors considéré comme un symbole d'abondance et de prospérité. La fête constituait ainsi une occasion de célébrer les fruits du travail de la terre et de rendre hommage aux valeurs communautaires qui accompagnaient les activités agricoles.

lider leur solidarité. Patrimoine culturel : la 54e édition d'Ayiza réunit les fils et filles du Zio à Tsévié Le stade Dr Kaolo de Tsévié a accueilli samedi 8 août l'apothéose de la 54e édition d'Ayiza, la fête traditionnelle du peuple Ewé de la préfecture de Zio. Pendant près de deux semaines, du 25 juillet au 9 août, les cérémonies, rencontres culturelles, jeux traditionnels et activités communautaires ont renoué le lien entre mémoire, identité locale et vie collective. À Tsévié, le haricot ne se résume pas à une récolte. Il porte une histoire qui remonte, selon la tradition orale, à l'exode de Notsé au XVIIIe siècle. Des groupes Ewé en migration vers le sud auraient fait halte sur le site

de l'actuelle ville après avoir semé du haricot. Au moment de repartir, certains auraient demandé à attendre la récolte. Ils finirent par s'établir sur place. Cette histoire est associée à l'origine du nom Tsévié, formé de « Tsé », qui renvoie à l'idée de produire, et « vié », qui signifie peu. Le terme Ayiza vient, lui, de « Ayi », le haricot. La fête conserve ainsi le souvenir d'un épisode fondateur tout en donnant une place centrale aux premières récoltes.

Samedi, la cérémonie s'est ouverte par des prières après les prestations des groupes folkloriques. Les rites traditionnels ont précédé les séquences festives, dans une célébration où la dimension spirituelle demeure étroitement liée à la mémoire agricole de la communauté. Plusieurs membres du gouvernement ont assisté à la cérémonie. Le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le colonel Awaté Hodabalo, représentait le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé. Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances, Jean-Marie Koffi Ewonoulé Tessi, ainsi que le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Coopération et des Togolais de l'extérieur, Yackoley Kokou Johnson, étaient également présents. Le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme, Kodjo Sévon-Tépé Adédzé, natif de la préfecture, a lui aussi pris part à la célébration. Sénateurs, députés, maires, autorités administratives et traditionnelles ainsi que des habitants des différents cantons du Zio ont rejoint le stade Dr Kaolo. La participation des différentes générations donne à Ayiza

une dimension qui dépasse la seule célébration des récoltes. Le programme de cette 54e édition avait d'ailleurs été conçu sur plusieurs jours. Après le lancement à Gapé le 25 juillet et une caravane dans les cantons le lendemain, les organisateurs avaient prévu des journées consacrées à la jeunesse, à la chefferie traditionnelle, aux jeux traditionnels, à la sécurité routière et à la salubrité. Des soirées de contes, des activités culinaires et des rencontres religieuses figuraient également au calendrier. La grande finale du tournoi de football était prévue le 9 août au stade Dr Kaolo. Cette diversité traduit l'évolution de la fête. Ayiza reste attachée aux rites et aux prémices agricoles, mais elle sert aussi de cadre aux retrouvailles des familles, à la transmission des pratiques culturelles et à la participation des jeunes à la vie de leur communauté. Le programme de 2026 associait ainsi des activités héritées de la tradition à des sujets liés à la citoyenneté et à la vie locale. La célébration trouve un précédent documenté dès 2019, lorsque la 49e édition avait déjà placé au centre les notions d'unité, de solidarité et de développement local. La fête est depuis longtemps présentée comme un rendez-vous annuel de la préfecture, avec une apothéose traditionnellement organisée le deuxième samedi d'août. À l'issue de la cérémonie, les vainqueurs des différents jeux ont reçu leurs récompenses. La reine Ayiza 2025 a notamment reçu une moto. La dégustation des mets préparés à base de haricot a ensuite prolongé la dimension populaire de la fête. Pour les habitants du Zio, Ayiza reste ainsi liée à une histoire de déplacement, d'installation et de récolte. Mais sa permanence tient aussi à sa capacité à réunir, année après année, les pratiques ancestrales, les générations et les différentes composantes de la communauté autour d'un même récit. Le haricot, à l'origine d'un arrêt qui aurait conduit à la naissance de Tsévié, demeure au cœur de cette mémoire collective.

SANTÉS 359 cliniques privées désormais agréées

Le ministère de la Santé a publié la liste officielle des 359 formations sanitaires privées autorisées à exercer. Cette actualisation s'inscrit dans une stratégie nationale visant à renforcer la sécurité des soins et à protéger les patients contre les structures opérant en marge du cadre réglementaire.

L'agrément délivré par les autorités certifie que les établissements concernés répondent aux normes médicales exigées. Il s'agit d'une garantie de qualité et de fiabilité, destinée à rassurer les citoyens sur la compétence des structures qu'ils fréquentent.

Vigilance des patients encouragée Les responsables du ministère invitent désormais les usagers à vérifier systématiquement qu'un centre figure sur cette liste avant toute consultation. Cette démarche préventive doit permettre d'éviter les risques liés aux pratiques illégales et de consolider la confiance dans le système sanitaire.

Une lutte contre l'informel En publiant cette liste, les autorités affichent leur volonté de combattre les cliniques clandestines et de mettre fin aux dérives constatées dans certains établissements non reconnus. L'objectif est clair : assainir le secteur, garantir la sécurité des soins et instaurer une meilleure régulation. Vers une santé plus sûre Cette mesure constitue une étape importante dans la modernisation du système de santé togolais. Elle traduit l'engagement du gouvernement à offrir aux populations des services conformes aux standards médicaux, tout en renforçant la transparence et la responsabilité des acteurs privés.

LETTRE DES 43 OSC AFRICAINES À LA COMMISSION DE LA CEDEAO :

La contestation vire à la campagne anti-Togo

Du discrédit jeté sur la société civile

Il est des combats qui, sous couvert de défendre la démocratie, finissent par soulever de sérieuses interrogations quant à leurs véritables objectifs politiques.

Le malencontreux appel à l'isolement diplomatique du Togo

La lettre adressée à la Commission de la CEDEAO par 43 organisations de la société civile (OSC) africaines — au lendemain de l'arrêt de la Cour de justice communautaire sur la réforme constitutionnelle togolaise de mars 2024 — relève précisément de cette catégorie. À la lecture des recommandations formulées, l'initiative dépasse la simple divergence d'appréciation juridique : pour de nombreux observateurs, elle traduit une volonté délibérée d'isoler diplomatiquement le Togo et de fragiliser sa position sur la scène régionale.

Cette lecture prend tout son sens à la lumière de la réaction officielle de Lomé. Sans contester l'existence de l'arrêt, l'exécutif togolais en propose une analyse rigoureuse : la Cour n'a ni ordonné l'abrogation de la révision constitutionnelle de 2024, ni affirmé une quelconque compétence pour contrôler la Constitution togolaise, ni constaté de violation du droit communautaire imputable à l'État. Selon les autorités, les interprétations véhiculées ces derniers mois outrepassent largement la portée réelle de la décision judiciaire.

C'est dans ce contexte que la démarche des 43 OSC interpelle. Plusieurs analystes politiques africains y voient une instrumentalisation du droit à des fins d'escalade. En réclamant des sanctions financières ; la suspension du Togo des instances de la CEDEAO ; ainsi que le retrait de certaines responsabilités internationales confiées à ses dirigeants ; ces organisations adoptent une posture de confrontation. Une ligne dure qui tend à fragiliser un État souverain plutôt qu'à favoriser le règlement apaisé des différends institutionnels.

Cette polarisation s'insère dans un paysage géopolitique ouest-africain complexe, marqué par les questions de souveraineté et la recomposition des alliances régionales. Alors que la région traverse de vives tensions, le Togo a fait le choix de maintenir le dialogue avec les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), privilégiant la concertation à la rupture. Pour divers observateurs, cette position diplomatique autonome dérange, exposant Lomé à un traitement critique particulièrement virulent par rapport à d'autres États confrontés à des enjeux institutionnels similaires.

Au-delà de la contestation textuelle, la lettre de la société civile s'inscrit ainsi dans un rapport de force où le droit devient un levier d'influence politique. Multiplier les appels à sanctionner un membre de la communauté ne fait que nourrir une logique de blocage, à l'opposé des dynamiques africaines de médiation et de souveraineté.

Les dérives d'une figure de l'engagement citoyen

Au cœur de cette controverse, la figure de David Dosseh, personnalité connue de la société civile togolaise et signataire de l'appel, cristallise les tensions. Certains commentateurs déplorent une rupture avec la tradition de préservation des intérêts nationaux face aux pressions extérieures, qualifiant son engagement dans cette campagne d'erreur stratégique majeure. D'autres voix, plus virulentes au sein du débat public, vont jusqu'à dénoncer une démarche motivée par des considérations personnelles au détriment de la cohésion nationale.

L'irréversibilité de la réforme constitutionnelle

Face à ces pressions, la position des autorités de Lomé demeure ferme. Selon des sources proches du gouvernement, cette offensive diplomatique et médiatique ne remet aucunement en cause les choix institutionnels arrêtés : la révision constitutionnelle fondatrice de la Ve République reste pleinement effective et irréversible.

Bien plus, depuis la réforme constitutionnelle : le Togo demeure membre de la CEDEAO ; il demeure membre de l'Union africaine ; il demeure membre des Nations Unies ; ses représentants continuent de participer normalement aux réunions internationales.

La lettre elle-même reconnaît que : l'Union africaine a investi Faure Gnassingbé comme médiateur dans la région des Grands Lacs.

Cette réalité démontre que les organisations internationales continuent de reconnaître pleinement les autorités togolaises.

Pour finir, on remarquera que la lettre présente plusieurs fragilités : elle attribue à l'arrêt de la Cour une portée supérieure à celle de son dispositif ; elle confond constat juridictionnel et sanction politique ; elle assimile la réforme constitutionnelle à un « coup d'État constitutionnel » sans qu'une telle qualification ait été formellement retenue par les organes politiques compétents de la CEDEAO ou de l'Union africaine ; elle formule des demandes de sanctions dont la mise en œuvre relève d'une décision discrétionnaire des institutions politiques régionales et non d'un effet automatique de l'arrêt ; elle mêle arguments juridiques, historiques et politiques, ce qui affaiblit la rigueur de son raisonnement juridique.

En conséquence, si l'arrêt de la Cour appelle au respect des engagements démocratiques régionaux, il n'a ni annulé la réforme constitutionnelle, ni déclaré les institutions togolaises illégitimes, ni imposé de sanctions, laissant aux organes politiques de la CEDEAO et de l'Union africaine une



large marge d'appréciation quant aux suites à donner.

Du discrédit jeté sur la société civile

Au moment où une partie du continent africain revendique avec force le droit de définir librement son destin, la lettre adressée à la Commission de la CEDEAO par quarante-trois organisations de la société civile (OSC) soulève une interrogation politique fondamentale : à qui profite réellement cette offensive diplomatique contre le Togo ?

De la contestation juridique à l'offensive politique

À première vue, le document se présente comme un plaidoyer en faveur de la démocratie. Cependant, une lecture attentive révèle une ambition bien plus vaste : réclamer des sanctions contre un État souverain, solliciter sa suspension des instances régionales, contester les responsabilités internationales confiées à ses dirigeants et orchestrer sa mise au ban diplomatique. Ce qui s'apparentait à un différend juridique prend désormais les traits d'une stratégie politique assumée : une véritable démarche de déstabilisation institutionnelle.

Cette offensive intervient pourtant après la réaction officielle du gouvernement togolais, qui n'a ni esquivé le débat ni contesté l'existence de l'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO. Les autorités ont développé une argumentation juridique rigoureuse basée sur les compétences de la Cour et le dispositif de la décision, rappelant que celle-ci n'ordonne en aucun cas le démantèlement de l'architecture institutionnelle togolaise et ne constate aucune violation du droit communautaire imputable à l'État.

Les enjeux géopolitiques d'une diplomatie autonome

Le débat, qui aurait pu rester strictement juridique, a rapidement basculé sur le terrain géopolitique. Le contexte régional ne peut être ignoré : depuis plusieurs années, l'Afrique de l'Ouest fait face à des reconfigurations profondes. Tandis que les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) revendiquent une souveraineté accrue dans leurs choix politiques, le Togo, sans faire partie de cette alliance, a fait le choix stratégique de maintenir des canaux de dialogue ouverts, privilégiant la concertation et la médiation plutôt que l'isolement.

C'est précisément ce positionnement

qui, selon plusieurs observateurs, dérange. Le Togo paierait aujourd'hui le prix de son indépendance diplomatique. Son refus de s'aligner sur les lignes de fracture traditionnelles et sa volonté de préserver des relations constructives avec l'ensemble des acteurs régionaux en feraient une cible privilégiée. Dans cette perspective, l'initiative des 43 OSC apparaît moins comme un acte militant légitime que comme une manœuvre visant à fragiliser un État africain sur la scène internationale.

La figure de David Dosseh et les dérives de l'engagement citoyen

La participation de David Dosseh à cette démarche alimente vivement le débat public. Figure connue de la société civile togolaise, son implication surligne les véritables objectifs poursuivis. En donnant un retentissement international à ces campagnes contre les institutions nationales, certains analystes y voient l'expression d'ambitions politiques personnelles : accéder au pouvoir par tous les moyens en saisissant la moindre opportunité d'affaiblir le régime.

Au-delà des acteurs individuels, une question essentielle se pose : quelle société civile l'Afrique souhaite-t-elle promouvoir ? Doit-il s'agir d'une société civile constructive, destinée à alimenter les mécanismes africains de dialogue et de médiation, ou d'une société civile de rupture, privilégiant les sanctions et l'ingérence étrangère dès lors que des désaccords surviennent ?

Une interprétation politique de l'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO

La principale faiblesse de cette lettre tient au fait qu'elle attribue à l'arrêt une portée qu'il n'a pas. Les auteurs affirment que la Cour aurait qualifié la réforme constitutionnelle togolaise de « coup d'État constitutionnel » et de « changement anticonstitutionnel de gouvernement ».

Or, cette affirmation mérite d'être nuancée.

En droit international, seul le dispositif d'un arrêt possède une autorité obligatoire.

La Cour a certes employé des formulations critiques dans ses motifs (points 89 et 91 rappelés dans la lettre), mais elle :

n'a pas annulé la Constitution togolaise ;

n'a pas déclaré nul le nouveau

régime ;
n'a pas ordonné le retour à l'ancienne Constitution ;
n'a pas demandé la démission des autorités ;
n'a prononcé aucune sanction contre l'État togolais.

Autrement dit, les organisations transforment une appréciation juridique de la Cour en une qualification politique. En clair, la lettre dépasse largement la portée réelle de la décision judiciaire.

L'irréversibilité des réformes institutionnelles

En choisissant d'exporter le débat sur la scène internationale pour éroder la crédibilité diplomatique et institutionnelle du Togo, David Dosseh et les signataires ont fait un choix clair. Mais sur le plan interne, le cap reste inchangé.

La Constitution togolaise de mars 2024 poursuit son déploiement avec la mise en place progressive des nouvelles institutions. Selon des sources proches du gouvernement, le processus est désormais irréversible et ne saurait être ébranlé par des agitations extérieures : la dynamique institutionnelle est en marche, et tout retour en arrière est définitivement à exclure.

Société civile africaine, la honte ou la honte !

Le Togo à l'instar des autres pays du monde entier, a fait un choix politique souverain assumé. Celui d'un régime parlementaire avec un parlement bicaméral. Une assemblée nationale issue directement du suffrage universel et un sénat dont les 2/3 de ses membres sont élus par les conseillers municipaux et régionaux qui représentent les territoires du Togo et le 1/3 nommé par le Président du Conseil.

Ce changement s'est fait dans la pédagogie à travers le pays avec un débat public à l'assemblée nationale et des séances de sensibilisation et d'information sur les médias. Rien n'a été fait en catimini. La constitution de 1992 elle-même prévoit soit un changement par voie référendaire ou par adoption à l'Assemblée nationale et cette deuxième option a été choisie pour la réforme.

On a tous vu dans un pays de cette même CEDEAO la composition et le mode de désignation des membres du sénat qui ne sont même pas élus où était cette société civile de honte ? L'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO a été très clair, pas de retour en arrière pour le Togo. Les débats se font au parlement. Trêve de bavardages inutiles.

Cette société civile dite africaine n'est en réalité que des anti-patriotes qui pour des miettes de quelques Euros de leurs parrains hors du continent africain pour organiser des séminaires bidons, sont prêts à s'acharner sur un homme, le Président Faure Gnassingbé, qui a fait le choix de soutenir nos frères du sahel en refusant le diktat des parrains de nos sociétés politiques dites civiles.

53^E ÉDITION D'ODON-ITSU :

Atakpamé a célébré l'igname et la mémoire du Grand Ogou

Les 21 coups de salve ont donné le ton, samedi 8 août, à Atakpamé. Au son du tam-tam Atoupani, la ville a accueilli l'apothéose de la 53^e édition d'Odon-Itsu, la fête des ignames du Grand Ogou. Autour des rites consacrés à la terre et aux prémices de la récolte, les communautés de l'Ogou, d'Anié et de l'Est-Mono se sont retrouvées pour un rendez-vous où agriculture, spiritualité et transmission culturelle restent étroitement liées.



Le Lycée d'Atakpamé a servi de cadre aux principales cérémonies. Des natifs du Grand Ogou, venus de différentes localités du pays et de l'étranger, ont rejoint la ville des Sept Collines pour cette célébration placée sous le haut patronage de Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil de la République togolaise.

La cérémonie a réuni plusieurs représentants de l'État, dont Isaac Tchiakpe, ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, ainsi que Yawa Ahofa Kouigan, ministre de la Communication. Le Général Dadjia Maganawé, gouverneur de la région des Plateaux, figurait également parmi les personnalités présentes, aux côtés des autorités administratives, politiques, militaires et traditionnelles. Des délégations venues du Bénin et du Nigeria ont aussi pris part aux festivités.

Au centre de la journée, les rites ont rappelé la place particulière accordée à l'igname dans la culture du Grand Ogou. La libation a précédé l'invocation des ancêtres. Les prémices de la récolte ont ensuite été présentées avant la dégustation de la nouvelle igname. Ces gestes donnent à la fête une portée qui dépasse la seule célébration agricole. Ils établissent un lien entre la récolte, la terre et la mémoire collective.

Odon-Itsu est ainsi liée au cycle agricole. Chez les Ifè, le rituel marque traditionnellement le moment où la nouvelle igname peut être consommée après sa présentation aux divinités et aux mânes des ancêtres. Le nom même de la fête renvoie à cette relation avec la terre nourricière. Les traditions locales associent « Odon » à la fête et « Tsu » à la puissance liée à la terre et à la croissance des cultures. La célébration actuelle s'appuie sur une histoire déjà longue. Les premières éditions organisées sous la forme moderne de la fête remontent à 1973, alors qu'Ogou était encore désigné comme la circonscription d'Atakpamé. L'édition de 2023 avait marqué le cinquantenaire. Deux ans plus tard, la 52^e édition s'était tenue en 2025. La célébration de 2026

porte donc le nombre des éditions à 53.

Au fil des années, Odon-Itsu a conservé sa dimension rituelle tout en devenant un espace de retrouvailles pour les communautés du Grand Ogou. Chants, danses traditionnelles, manifestations culturelles et rencontres entre ressortissants de l'Ogou, d'Anié et de l'Est-Mono accompagnent les cérémonies. En 2022, les organisateurs avaient notamment rappelé que les rites liés à la consommation de la nouvelle igname se déroulaient dans plusieurs lieux sacrés de la région. Cette dimension territoriale explique aussi la présence de délégations étrangères. Les liens historiques et culturels qui unissent les communautés de cette partie du Togo à celles du Bénin et du Nigeria trouvent dans la fête un espace de rencontre. La cérémonie de 2026 a ainsi réuni, autour des rites de la nouvelle récolte, des représentants de plusieurs horizons. Pour les autorités culturelles togolaises, ce type de patrimoine constitue aussi un élément du paysage culturel national. Le ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts dispose notamment d'une direction chargée du patrimoine culturel, dont les missions comprennent la sauvegarde et la revalorisation des us et coutumes ainsi que la protection du patrimoine culturel immatériel.

À Atakpamé, les gestes accomplis samedi ont donc renoué avec une pratique ancienne sans se limiter à la reproduction d'un rituel. La libation, la présentation des prémices et la dégustation de l'igname ont replacé la terre au centre de la célébration. Les retrouvailles des communautés ont, elles, prolongé cette mémoire dans le présent.

Au terme de la cérémonie, l'igname nouvelle a été consommée après l'accomplissement des rites. Une fois encore, Odon-Itsu aura réuni autour d'un même calendrier agricole ceux qui voient dans cette fête à la fois un héritage familial, un repère culturel et un moment de rassemblement du Grand Ogou.



UNIVERSITÉ DE LOMÉ

Mémoire et Histoire : L'ouvrage rétrospectif sur Kléber Dadjo officiellement présenté

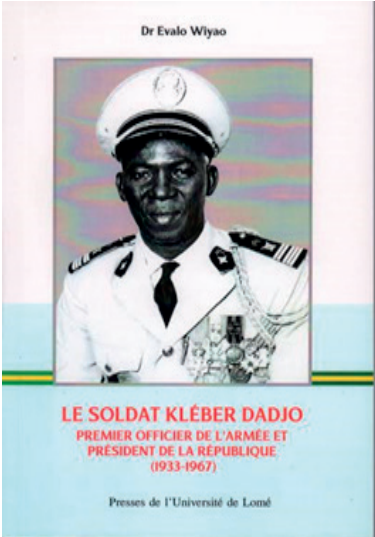
L'auditorium de l'Université de Lomé a servi de cadre, le jeudi, 6 août 2026 à la cérémonie officielle de dédicace de l'ouvrage intitulé « Le soldat Kléber Dadjo : Premier officier de l'armée et président de la République (1933–1967) ». La présentation de cet ouvrage par son auteur, Dr Evalo Wiyao, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'hommage national que la République togolaise s'apprête à rendre à l'illustre disparu. Un ouvrage de 156 pages divisées en deux parties pour retracer la vie politique et militaire de l'Kléber Dadjo, premier officier de l'armée togolaise et chef d'État durant une période complexe de l'histoire togolaise (13 janvier 1967-14 Avril 1067).



La rencontre a réuni un parterre de personnalités administratives, militaires, parents et amis, venues saluer la mémoire de ce digne fils de la préfecture de Doufelgou. Après une minute de silence observée en mémoire des anciens présidents togolais décédés, et particulièrement du colonel Kléber Dadjo, le déroulement de la cérémonie a mis à l'honneur les acteurs clés de cet édifice historique. Le Professeur Essohana Tontassa a procédé à la biographie de l'auteur, qualifiant le Dr Evalo Wiyao d'«homme des audaces» au regard de la rigueur de sa démarche scientifique. La présentation de l'ouvrage a été assurée par le Professeur Koffi Kpayé. Dans son analyse critique, le professeur Kpayé a souligné la trajectoire exemplaire du président Dadjo, un homme qui a gravi l'ensemble des échelons militaires : « C'est l'histoire d'un homme ayant commencé sa carrière au grade le plus humble — soldat de deuxième classe — pour traverser tous les rangs (caporal, sergent, adjudant, commandant, lieutenant-colonel) jusqu'à culminer au grade de colonel. Il s'agit d'une figure majeure de notre histoire politique et militaire qui s'est illustrée lors de campagnes

éprouvantes, notamment en Indochine, avant de revenir indemne au pays natal pour servir la Nation. » L'intervenant a également insisté sur la portée historique et éducative du livre, décrivant Kléber Dadjo comme un président consensuel, mû par un sens aigu du devoir et de l'austérité budgétaire. À la tête du Comité National de Réconciliation (CNR), Kléber Dadjo avait, notamment pris la décision de réduire d'un tiers les indemnités des membres du comité afin de préserver les deniers publics.

Une recherche scientifique appuyée par les archives de la Défense
Prenant la parole, l'auteur de l'ouvrage, le Dr Evalo Wiyao, a précisé les origines de ce travail institutionnel. « La rédaction de cet ouvrage sur le président Kléber Dadjo s'inscrit à la fois dans le cadre des réparations préconisées par la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) et dans les hommages rendus à l'ancien chef d'État, qui a dirigé le pays du 13 janvier au 14 avril 1967. La réalisation d'un tel ouvrage a fait face au défi majeur de la collecte de données. À ce titre, je tiens à remercier chaleureusement le Chef Suprême des Armées Faure Essozimna



Gnassingbé, Président du Conseil, qui a autorisé l'équipe de chercheurs à accéder aux archives de l'État-Major Général des Forces Armées Togolaises (FAT). Cet appui m'a également permis d'effectuer une mission d'étude en France pour consulter les archives du personnel militaire. Cet ouvrage répond à deux objectifs majeurs : Offrir à la communauté universitaire un ouvrage scientifique de référence, susceptible d'enrichir les programmes d'enseignement de l'histoire du Togo, et ensuite, mieux faire connaître le parcours du colonel Kléber Dadjo, qui a pris les rênes de l'État dans un contexte politique particulièrement complexe. Mes remerciements vont également à la Présidente du HCRRUN, institution sous l'égide de laquelle ce travail a été mené, à mes collègues enseignants-chercheurs, ainsi qu'aux journalistes qui m'ont aidé à rassembler les interviews accordées par Kléber Dadjo aux médias d'État en 1973. » La cérémonie s'est achevée par la séance de dédicace et la remise symbolique de plusieurs exemplaires de l'ouvrage à plusieurs personnalités présentes, sous l'égide de la présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana-Daboya. Cette dédicace constitue un préambule aux cérémonies d'hommage national. L'apothéose des célébrations est prévue le 12 août 2026 à Siou, village natal du feu colonel Kléber Dadjo, situé dans la préfecture de Doufelgou.

Profil de l'auteur : Dr Evalo WIYAO Enseignant-chercheur, docteur en histoire politique et des relations internationales, premier rapporteur du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) depuis le 24 décembre 2014, ancien attaché de cabinet chargé de la presse à la Présidence de la République (pendant 15 ans), auteur de plusieurs travaux sur l'histoire contemporaine du Togo et de l'Afrique, spécialisé dans les thématiques de réconciliation et d'unité nationale.

Tata Sylvie

(Note historique : La période exacte où Kléber Dadjo a dirigé le Comité National de Réconciliation va du 13 janvier au 14 avril 1967).

Courtes contre la montre

Priorité au dialogue

Le parti présidentiel Union pour la République (UNIR) appelle les forces politiques à privilégier le dialogue et l'intérêt national dans le contexte de la 5^e République. Pour Yao Bloua Agbo, responsable du Mouvement des Sages UNIR (MSU), les divergences politiques doivent s'exprimer dans le respect des institutions et des lois de la République. « Aujourd'hui, plus que jamais, le Togo poursuit sa marche résolue dans le cadre de la 5^{ème} République. Cette nouvelle architecture institutionnelle invite toutes les forces politiques à renforcer leur esprit de responsabilité, à privilégier l'intérêt supérieur de la nation et à travailler ensemble pour garantir la paix, la stabilité, la sécurité et le développement durable », a-t-il confié en marge du congrès de l'UFC (opposition) auquel il participait samedi en qualité d'invité. Pour le responsable du MSU, le dialogue politique, la concertation et la coopération entre les forces républicaines restent indispensables à une gouvernance efficace. « Les grandes nations se construisent lorsque les divergences s'expriment dans le respect, lorsque les différences deviennent une richesse et lorsque les ambitions particulières s'effacent devant l'intérêt national », a-t-il indiqué. UNIR appelle également à la mobilisation de toutes les sensibilités politiques autour des enjeux de développement.

L'UFC face à son avenir politique

« De l'Ablodé au développement harmonieux » : l'Union des forces de changement (UFC) fixe rendez-vous le 8 août pour son congrès. Une étape que la formation dirigée par Gilchrist Olympio présente comme décisive pour redéfinir sa boussole dans le contexte de la Cinquième République. Au programme : vie interne du parti, bilan des actions menées depuis le dernier congrès, et surtout, perspectives politiques pour les échéances à venir. À l'issue des travaux, plusieurs résolutions devraient être adoptées. Un message aux militants et sympathisants est également attendu, histoire de clarifier le rôle que l'UFC entend jouer dans le paysage politique. Le thème choisi n'est pas anodin. En reliant l'Ablodé, valeur historique fondatrice du parti, au développement, l'UFC veut réaffirmer ses racines tout en les projetant vers une vision plus large : croissance économique, cohésion nationale, stabilité.

Mettre fin à l'incivisme !

Face aux dégâts causés par les dernières inondations dans la Région maritime et le Grand Lomé, le gouvernement veut renforcer les mesures destinées à prévenir les catastrophes et à limiter leur ampleur, en s'attaquant notamment aux comportements qui compromettent le fonctionnement des ouvrages de drainage. Selon le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, le temps de la seule sensibilisation est révolu. Après plusieurs années d'appels au civisme, il est nécessaire de passer à une application effective de la loi. « Il faut que les comportements inciviques, en partie à l'origine des situations de catastrophes, soient sanctionnés avec fermeté, mais aussi avec l'équité nécessaire et le discernement », indique le ministère. La mesure vise notamment à lutter contre les pratiques susceptibles de réduire l'efficacité des ouvrages de drainage, et donc d'accroître les risques lors des fortes pluies. La prévention repose sur une combinaison de sensibilisation, de responsabilité citoyenne et de sanctions.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires

AFFECTÉES PAR LES INONDATIONS Les victimes des inondations de juin reçoivent une assistance humanitaire

Une opération d'assistance humanitaire en faveur des populations affectées par les inondations des 28 et 29 juin 2026 a été lancée le jeudi 06 août 2026 à Lomé. Plusieurs familles affectées par ces inondations ont ainsi reçu, des transferts monétaires pour l'alimentation, des kits d'hygiène et d'assainissement ainsi que des kits médicaux destinés à répondre aux besoins les plus urgents.

En effet, les fortes pluies qui ont affecté, au cours du mois de juin, plusieurs pays de la façade ouest-africaine, notamment ceux du Golfe de Guinée, n'ont pas épargné le Togo.

Les 28 et 29 juin 2026, plusieurs localités du Togo, particulièrement le Grand Lomé et certaines zones de la région Maritime, ont été durement touchées par les inondations, occasionnant d'importants dégâts aux habitations, aux biens ainsi qu'aux activités économiques et sociales plongeant ainsi de nombreux ménages dans le deuil et dans une situation de grande précarité.

» Face à cette épreuve douloureuse, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil, a instruit le Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de répondre avec célérité aux besoins des populations affectées. L'assistance humanitaire que nous lançons aujourd'hui constitue à cet égard une étape déterminante du relèvement des populations affectées et du renforcement de leur résilience », a fait savoir Calixte Batossie Madjoulba, ministre de la sécurité.

Il a ajouté que cette assistance est l'expression concrète de la solidarité nationale et traduit l'engagement ferme de l'État à poursuivre ses efforts afin de mieux protéger les populations contre les risques futurs.

« En lançant aujourd'hui cette opération d'assistance humanitaire,

nous accomplissons un devoir de solidarité envers nos concitoyens les plus éprouvés. Mais nous affirmons également notre volonté de faire de chaque crise une occasion d'apprendre, de chaque vulnérabilité un chantier d'action et de chaque catastrophe un appel à renforcer notre capacité collective à protéger les populations à l'avenir », a indiqué le ministre de la sécurité.

Pour sa part, la ministre des solidarités, du genre, de la famille et de la protection de l'enfance, Martine Moni Sankaredja a affirmé que la réponse à une catastrophe ne s'arrête pas aux secours d'urgence mais doit se poursuivre par l'assistance et le relèvement des populations.

« Cette intervention constitue une première étape. Elle sera poursuivie en fonction de l'évolution des besoins et des ressources qui pourront être mobilisées », a-t-elle fait savoir. Le ministère des solidarités, du genre, de la famille et de la protection de l'enfance selon Martine Moni Sankaredja veillera tout particulièrement à ce que les personnes les plus vulnérables bénéficient pleinement de cette assistance.

Cette action s'inscrit pleinement dans la vision portée par Son Excellence Monsieur le Président du Conseil et contenu dans la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, autour du triptyque :

Protéger, c'est protéger la vie, les biens et les moyens d'existence de

nos concitoyens. C'est anticiper avant la crise, secourir pendant la crise et accompagner les populations après la crise.

Après de nombreuses années de sensibilisation et d'appel au civisme, le moment est venu de franchir une nouvelle étape celle de la responsabilité et de l'application effective de la loi, afin que les comportements inciviques, en partie à l'origine des situations des catastrophes, soient désormais sanctionnés discernement. avec fermeté, équité et

Dès les premières heures de la catastrophe, les ministères concernés, les collectivités territoriales, les Forces de défense et de sécurité, les sapeurs-pompiers, les services de santé, l'agence nationale de la protection civile (ANPC) et l'ensemble des acteurs de la protection civile se sont pleinement mobilisés au sein de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes (PNR-RC).

Cette réponse a pu s'appuyer sur les acquis de l'opérationnalisation du Centre national des opérations et des urgences (CNOU) de l'ANPC, ainsi que sur les enseignements tirés de la simulation MIA-DZRADO 2026 organisée quelques jours auparavant dans la préfecture du Bas-Mono.

Ces acquis ont contribué à renforcer notre capacité d'anticipation, la coordination des interventions ainsi que l'efficacité de notre réponse.

Au nom du Gouvernement, je vou-



drais exprimer notre profonde compassion à toutes les populations éprouvées et adresser une pensée particulière aux familles endeuillées. Après une inondation, lorsque les eaux se retirent, les difficultés, elles, demeurent.

L'assistance humanitaire que nous lançons aujourd'hui constitue à cet égard une étape déterminante du relèvement des populations affectées et du renforcement de leur résilience.

Cette action s'inscrit pleinement dans la vision portée par Son Excellence Monsieur le Président du Conseil et contenu dans la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, autour du triptyque :

Protéger, c'est protéger la vie, les biens et les moyens d'existence de nos concitoyens. C'est anticiper avant la crise, secourir pendant la crise et accompagner les populations après la crise.

Rassembler, c'est faire de la solidarité une force et mobiliser toutes les composantes de la Nation.

C'est ici que la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes, prend toute son importance. Elle constitue le cadre fédérateur de la prévention, de la coordination, du partage de l'information et de la mobilisation des capacités natio-

nales et régionales et internationales. Elle doit nous permettre de mieux connaître nos risques, d'anticiper les crises, de préparer nos communautés et de coordonner efficacement les réponses.

Rassembler, c'est également faire de la vulnérabilité de quelques-uns une responsabilité de tous. Nous.

Transformer, enfin, c'est tirer les enseignements de chaque crise afin de réduire les vulnérabilités futures.

C'est renforcer nos systèmes d'alerte, améliorer nos infrastructures et notre aménagement du territoire, consolider nos mécanismes de coordination et développer une véritable culture de prévention.

Mesdames et Messieurs, Je voudrais, vous transmettre, les remerciements de Son Excellence Monsieur le Président du Conseil et du Gouvernement togolais à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés, au sein de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes, aux côtés des populations affectées.

Merci pour votre engagement. Merci pour votre solidarité. Merci pour votre disponibilité au service de nos populations.

BLITTA ACCUEILLE LE SÉMINAIRE NATIONAL DES GOUVERNEURS ET PRÉFETS : Vers un pilotage territorial plus performant de l'action de l'État

Blitta, 5 août 2026 : La ville de Blitta accueille depuis ce mercredi le Séminaire national des gouverneurs et préfets, une importante rencontre de réflexion et d'évaluation organisée par le ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières. Pendant deux jours, les premiers représentants de l'État dans les régions et les préfectures sont réunis à l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT) pour faire le bilan de leurs actions au terme du premier semestre 2026, partager leurs expériences de terrain et définir les priorités devant guider leur action pour le reste de l'année.

À cette rencontre de haut niveau, c'est le préfet de Blitta, M. Mani Anakpa qui a souhaité, au nom des populations de la préfecture, une chaleureuse bienvenue aux participants, saluant le choix porté sur sa localité pour accueillir un rendez-vous stratégique consacré au renforcement de l'efficacité de l'administration territoriale.

Ouvrant officiellement les travaux, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, Col. Hodabalo Awaté a situé les enjeux de ce séminaire dans la dynamique de transformation de l'État impulsée par le Président du Conseil, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. Pour lui, cette rencontre n'est pas une simple réunion administrative, mais un véritable exercice de responsabilité collective.

« Nous sommes venus regarder lucidement le chemin parcouru. Nous sommes venus mesurer objectivement nos performances. Nous sommes venus identifier sans complaisance nos insuffisances. Nous sommes surtout venus construire ensemble les réponses aux défis qui nous attendent », a déclaré le ministre.

Dans un contexte marqué par la consolidation des institutions de la Ve République, la montée en puissance de la décentralisation et les nouvelles exigences de proximité de l'action publique, il a rappelé que les gouverneurs et préfets demeurent les principaux artisans de la présence de l'État sur toute l'étendue du territoire.

Reprenant les orientations du Président du Conseil, le ministre a sou-



ligné qu'« une République moderne n'est pas seulement une République de procédures. C'est d'abord une République d'équité... C'est aussi une République de proximité où l'État est présent, attentif et à l'écoute des réalités locales ».

Tout en saluant les efforts accomplis par les autorités déconcentrées durant le premier semestre 2026, notamment en matière de maintien de l'ordre public, d'accompagnement de la décentralisation, de contrôle des collectivités territoriales, de prévention des crises et de coordination des services déconcentrés, le ministre a invité les participants à

un examen lucide de leurs pratiques afin d'améliorer davantage la qualité du service public.

« J'attends de chacun un esprit d'écoute, de responsabilité et de proposition. Car l'avenir de notre administration territoriale ne se construira ni dans le silence ni dans les certitudes, mais dans le dialogue, l'intelligence collective et la recherche permanente de solutions », a-t-il insisté. Au-delà de la cérémonie d'ouverture, le séminaire est rythmé par une série de communications techniques animées par les différentes directions du ministère. Les échanges portent notamment sur les difficultés

rencontrées sur le terrain, les rappels des procédures administratives, les attentes de l'administration centrale, le partage des bonnes pratiques développées dans les régions et les préfectures ainsi que les orientations et instructions du ministre destinées à harmoniser les méthodes de travail. Une table ronde est également consacrée aux nouveaux défis du pilotage territorial de l'action de l'État, favorisant un dialogue direct entre le ministre, les gouverneurs et les préfets.

Les travaux se poursuivront ce jeudi avec les communications des autres directions techniques du département, notamment sur les questions relatives aux collectivités territoriales, aux affaires administratives et financières, aux affaires coutumières, aux libertés publiques, aux affaires politiques ainsi qu'à la communication publique territoriale. Ils s'achèveront par l'adoption d'une feuille de route assortie de recommandations opérationnelles destinées à renforcer la coordination entre les services centraux et les autorités déconcentrées, harmoniser les pratiques administratives et améliorer le pilotage territo-

Suite à la page 7

CULTURE ET TRADITIONS :
Vo-Atchandomé célèbre la première édition de Novissizan dans une ambiance chaleureuse

Du 3 au 8 août 2026, Vo-Atchandomé, dans le canton de Koutimé, préfecture de Vo, a vibré au rythme de la première édition de Novissizan. Une semaine riche en activités culturelles et sportives, en formations en entrepreneuriat et en initiatives en faveur des groupements de femmes. L'apothéose, tenue le samedi 8 août, a réuni autorités, cadres, chefs traditionnels et populations autour de la valorisation de l'identité culturelle d'Atchandomé.



Pendant près d'une semaine, Vo-Atchandomé a été le théâtre d'une importante mobilisation autour de la culture, du sport et du développement communautaire. Les différentes activités inscrites au programme ont permis aux filles et fils du village ainsi qu'aux visiteurs de se retrouver dans une atmosphère de convivialité et de partage. Cette première édition de Novissizan a également accordé une place importante à l'autonomisation et au développement économique à travers des formations en entrepreneuriat et la participation des groupements de femmes.

Une apothéose en présence de nombreuses personnalités
Le samedi 8 août 2026 a marqué le point culminant de cette première édition. La cérémonie d'apothéose a été présidée dans une ambiance festive en présence de plusieurs au-

torités administratives, politiques, traditionnelles et de nombreux cadres originaires du milieu. Parmi les personnalités présentes figuraient Jérôme Lèguède, préfet de Vo, Dr Kossi Kalipé, maire de la commune Vo 1, Hon. Alognon Casimir, sénateur, et Hon. Kloussé Simon, député-maire de la commune Vo 3. Le monde économique et professionnel était également représenté avec M. Gagan Kokouvi Charles, PDG d'AGL, M. André Azibli, DG de GTA Assurance, Hon. Simon Kadevi Akapo, ancien DG de la BTCL, ainsi que Me Dodji Apévon, homme politique et avocat. La cérémonie a également enregistré la présence de M. Klosseh Komlanvi Michel et M. Ehé Victor, anciens ministres, ainsi que de M. Blaise Tekou, inspecteur de douane et natif du milieu. Du côté de la chefferie traditionnelle, Togbui Amouzou II, chef du village

d'Atchandomé, était présent aux côtés de Togbui Dravi, chef canton d'Anyrokopé et président des chefs traditionnels de la préfecture de Vo.

Une organisation portée par les cadres du milieu
Cette première édition a été portée par un comité d'organisation mobilisé autour de la réussite de l'événement. M. Maurice Kougbélé ou Gafan, président du comité d'organisation et PDG des hôtels Ambassador, a ainsi contribué à la coordination générale de cette célébration. La communication autour de l'événement a, quant à elle, été assurée sous la coordination de Sven Kamekpo, président de la commission communication. Plusieurs prestations ont donné à l'apothéose une forte coloration culturelle. Les groupes folkloriques ont offert des spectacles de chants et de danses traditionnels, plongeant l'assistance dans l'univers culturel d'Atchandomé. Un autre moment fort a été la prestation d'un jeune artiste natif du village, qui a apporté une touche musicale à



cette grande fête des retrouvailles. Ces différentes prestations ont été suivies par plusieurs interventions et discours des autorités et personnalités présentes. Les messages délivrés ont notamment mis l'accent sur la préservation des traditions, la transmission des valeurs culturelles aux jeunes générations, la cohésion sociale et le développement du milieu. La gastronomie n'a pas été oubliée lors de cette célébration. Une dégustation de mets traditionnels a permis aux invités et participants de découvrir ou de redécouvrir les saveurs du terroir. La réception officielle organisée à l'occasion de l'apothéose a ensuite offert un autre cadre de partage et de convivialité entre les différentes composantes de la communauté et les invités.

Novissizan, une identité à préserver
Au-delà de l'aspect festif, cette première édition de Novissizan se veut porteuse d'un message fort : celui de la préservation de l'identité et des traditions des natifs d'Atchandomé. Le choix d'associer aux festivités des activités culturelles et sportives, des formations en entrepreneuriat ainsi que les groupements de femmes traduit également une volonté de faire de ce rendez-vous un espace qui combine culture, cohésion sociale et développement communautaire. Cette première édition apparaît ainsi comme le début d'une nouvelle tradition pour les filles et fils d'Atchandomé. Novissizan entend désormais s'inscrire dans la durée et devenir un rendez-vous de retrouvailles, de transmission des valeurs et de célébration de l'identité des natifs d'Atchandomé, dans le canton de Koutimé, préfecture de Vo. Une première édition qui ouvre la voie à de nouvelles décennies de célébration.

ARCHITECTURE :
Le CSO-ONAT échange avec l'Assemblée nationale sur l'avenir de la profession

Le Président de l'Assemblée nationale, Professeur Komi Selom Klassou, a échangé vendredi 7 août 2026 avec une délégation du Conseil Supérieur de l'Ordre national des Architectes du Togo (CSO-ONAT), conduite par son président Limazié Péyébinsso. Au cœur des discussions : les enjeux liés à l'exercice de la profession d'architecte au Togo. Les échanges ont notamment porté sur les effectifs de la corporation, les conditions d'ac-

cès aux marchés publics ainsi que la contribution des architectes aux projets de développement du pays. La délégation a également présenté les actions engagées par l'Ordre dans le cadre de la décentralisation. Selon le CSO-ONAT, des architectes ont été mis à la disposition des communes afin de les accompagner dans leurs projets d'aménagement et de développement territorial. La rencontre a par ailleurs servi de cadre pour annoncer la 6^e édition

d'une initiative de l'Ordre, prévue en janvier prochain. Une occasion pour les professionnels de mieux faire connaître leur expertise et de renforcer leur contribution au développement national. À travers cette rencontre, l'Assemblée nationale et le CSO-ONAT entendent poursuivre le dialogue autour d'une meilleure organisation de la profession et d'une implication accrue des architectes dans la transformation du cadre de vie au Togo.

SUITE DE LA PAGE 6

rial de l'action gouvernementale. À travers ce séminaire, le Gouvernement réaffirme sa volonté de consolider une administration territoriale moderne, performante, réactive et résolument tournée vers les attentes des citoyens. L'ambition est de faire de chaque gouvernorat et de chaque préfecture un véritable centre d'impulsion des politiques publiques, capable d'anticiper les défis, d'accompagner les réformes et de garantir, au plus près des populations, une action publique efficace, cohérente et porteuse de résultats.

Fin des travaux du séminaire
Les travaux du séminaire national des Gouverneurs et Préfets, ouverts le 5 août à Blitta, ont pris fin ce 6 août 2026 sur une note de satisfaction. Pendant deux jours, les représentants de l'État dans les territoires ont procédé à un examen sans détour des réalités de l'administration territoriale, partagé leurs expériences et dégagé des pistes d'action pour rendre plus efficace le pilotage territorial de l'action publique.

Organisé par le ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le séminaire a permis aux Gouverneurs et Préfets de revenir sur les principales difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs missions, mais aussi sur les réformes engagées et les exigences nouvelles auxquelles l'administration territoriale doit répondre. Les échanges ont notamment porté sur le fonctionnement de l'administration déconcentrée, la décentralisation, la gouvernance locale, la chefferie traditionnelle, la gestion des ressources, les libertés publiques, les affaires politiques, les cultes et la communication institutionnelle.

Des échanges francs et des orientations concrètes
L'un des principaux acquis des travaux réside dans la franchise des échanges. Retards dans la transmission des rapports et correspondances, difficultés de collaboration avec certains ministères sectoriels, insuffisance de personnel qualifié, contraintes matérielles et financières ou encore difficultés d'interprétation

de certains textes : les participants ont exposé les réalités auxquelles ils sont confrontés au quotidien. En réponse, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, Colonel AWATE Hodabalo, a apporté des clarifications et donné des orientations précises. Il a notamment insisté sur la discipline administrative, le respect des procédures et des délais, l'amélioration de la circulation de l'information et le recours accru aux voies officielles de communication. Le ministre a également annoncé des mesures destinées à harmoniser les pratiques entre les gouvernorats et les préfectures, notamment à travers une rencontre nationale des secrétaires généraux. Il a appelé à renforcer l'appui-conseil aux collectivités territoriales et à poursuivre les efforts de modernisation dans la gestion des chefferies traditionnelles. La communication institutionnelle a également retenu l'attention. Face à la rapidité de propagation des informations et des rumeurs sur les réseaux sociaux, la nécessité pour les structures déconcentrées de mieux

communiquer sur l'action publique au niveau local a été soulignée. La mise en place de cellules de communication dans les gouvernorats et préfectures figure parmi les pistes évoquées.

Vers une administration territoriale plus performante
Au terme des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées autour de la formation et du renforcement des capacités, de l'harmonisation des pratiques administratives, de l'amélioration de la circulation de l'information et du renforcement du dialogue entre l'administration centrale et les autorités territoriales. Les participants ont également insisté sur une meilleure anticipation des besoins en ressources humaines, financières et matérielles, ainsi que sur la nécessité d'une plus grande rigueur dans le suivi des missions régaliennes de l'État. En clôturant le séminaire, le Colonel AWATE Hodabalo s'est félicité de la qualité des échanges et de l'engagement manifesté par les Gouverneurs et Préfets. Il les a invités à renforcer leur maîtrise des textes, à

faire preuve de vigilance dans l'exercice de leurs responsabilités et à se préparer activement aux prochaines étapes de l'action gouvernementale, notamment dans la perspective de la future feuille de route 2026-2031.

Un engagement renouvelé
Les travaux ont également été marqués par une motion adressée au Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. À travers cette démarche, les Gouverneurs et Préfets ont réaffirmé leur engagement à accompagner les orientations nationales et à poursuivre leur mission avec responsabilité, disponibilité et détermination au service de l'État et des populations. Au terme de ces deux journées, le séminaire de Blitta apparaît ainsi comme un cadre utile de mise à niveau, de dialogue et de clarification. Au-delà des recommandations adoptées, il aura surtout permis de renforcer la cohésion des autorités déconcentrées et de réaffirmer une ambition commune : faire de l'administration territoriale un levier plus efficace, plus rigoureux et plus proche des populations.



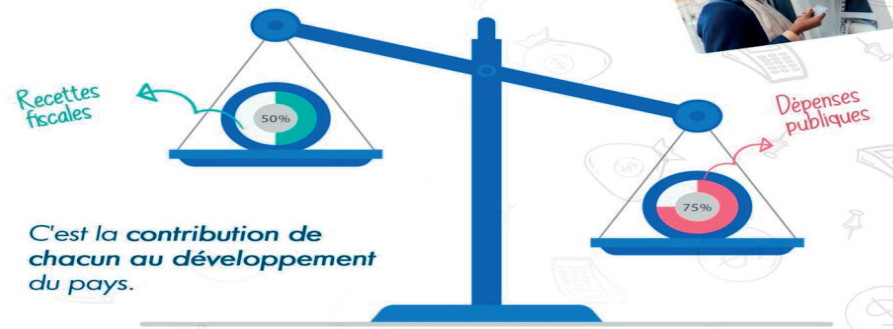
7 CHOSES A SAVOIR SUR LES IMPOTS



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

1 L'impôt, qu'est-ce que c'est ?

L'impôt est une contribution obligatoire versée par les citoyens à l'Etat pour financer les dépenses publiques (écoles, hôpitaux, routes, sécurité...)



2 Les différents types d'impôts

Il existe plusieurs types d'impôts. En voici quelques exemples :



Impôt sur les revenus : payé sur le salaire ou les bénéfices



TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) : Pour tout achat, la TVA est incluse dans le prix



Taxe foncière : sur les terrains ou les bâtiments.



Impôt sur les sociétés : payé par les entreprises.



Tous ces impôts participent au fonctionnement de l'Etat. Leur instauration, leur calcul, leur perception et leur contrôle sont encadrés par le Code Général des Impôts et la Loi des Finances votés à l'Assemblée Nationale.

3 Qui doit payer les impôts ?



Travailleurs indépendants : artisans, commerçants, professions libérales



Travailleurs salariés, Fonctionnaires, Propriétaires de terrains ou d'immeubles



Les entreprises, les administrations publiques, les organisations à but non lucratif, les associations...



Les consommateurs



Nous sommes tous concernés par l'impôt : que ce soit directement (revenus, entreprises) ou indirectement (TVA sur les achats).

4 Qui collecte les impôts ?

L'Office Togolais des Recettes (OTR) est une institution publique créée pour assurer la collecte efficace des impôts et taxes au Togo.



L'OTR a pour missions principales :

- la mobilisation des ressources fiscales et douanières ;
- la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- la modernisation des services fiscaux et
- la promotion du civisme fiscal.



Son objectif est d'assurer une collecte transparente, équitable et de contribuer au développement socio-économique du Togo.

5 Où vont nos impôts collectés ?

L'argent que vous payez sous forme d'impôt est versé au Trésor Public, qui est la caisse centrale de l'Etat.



Le Contribuable
Citoyen, commerçant, entreprise... etc. déclare ses activités et revenus, puis paie ses impôts à



L'administration fiscale
Elle collecte les impôts et taxes, contrôle les déclarations et veille à la conformité fiscale.



La caisse de l'Etat

L'OTR reverse l'argent collecté au Trésor Public, qui l'utilise pour financer les écoles, hôpitaux, routes, payer les fonctionnaires, soutenir les projets de développement.

6 Pourquoi payer ses impôts ?

Les impôts sont utilisés pour financer les dépenses publiques, notamment dans :

L'éducation



Salaires des enseignants, construction d'écoles, fournitures pédagogiques

Les infrastructures



Construction de routes, ponts, écoles, hôpitaux, réseaux d'eau et d'électricité

Les services publics



Fonctionnement des ministères, préfectures, mairies, gestion des déchets, reboisement, protection des ressources naturelles

La santé



Assurance maladie universelle, équipements médicaux, hôpitaux publics, salaires du personnel soignant

La sécurité



Maintien de l'ordre, protection des citoyens, lutte contre la criminalité, défense du territoire, sécurité aux frontières, soutien en cas de crise.

La culture



Musées, bibliothèques, centres culturels, festivals, stades, terrains de jeux, soutien aux fédérations sportives, maisons des jeunes.

7 Comment avoir les vraies informations sur les impôts ?

Désormais contactez notre centre de contacts

8201

Une équipe dédiée répond à vos demandes de renseignements et d'informations.

Lundi - vendredi | 07h - 19h



ou scannez le QR code pour accéder à notre portail web

